

première fois que cela se produit. Les grèves se succèdent sans arrêt depuis 1967.

La population canadienne est excédée par Postes Canada. Appuyons ce projet de loi. Il faut le faire. Post Canada, les syndicats et le pays tout entier doivent se remettre au travail.

En terminant, je déclare mon appui au projet de loi dont la Chambre est saisie et j'invite tous les députés à faire comme moi. Nous devons remettre tout le monde au travail. Il le faut. Le pays en a assez des grèves.

Mme Joy Langan (Mission—Coquitlam): Monsieur le Président, je trouve curieux que le député qui vient de parler ait dit qu'il fallait les rappeler au travail, que nous avons eu assez de grèves. Il aimerait peut-être savoir qu'ils n'ont pas quitté leur travail. Cette mesure législative est présentée à titre préventif, avant même que les syndiqués aient quitté leur travail. Dire qu'il faut les rappeler au travail est peut-être un peu exagéré.

Je voudrais dire aussi quelques mots sur l'affirmation du député comme quoi ces travailleurs gagnent en moyenne 14 \$ de l'heure. Je trouve fascinant de voir que les députés d'en face, qui appuient des lois de retour au travail les unes après les autres, prennent la parole pour dire que ces employés, essentiellement des fonctionnaires, sont trop payés. Ces députés sont totalement opposés à ce que des Canadiens aient un salaire décent. Je constate que c'est symptomatique de l'attitude du gouvernement à l'égard de beaucoup de choses.

Le député a mentionné l'Institut Fraser et Michael Walker, le gourou de la pensée de droite dans ce pays, tellement à droite qu'il est presque en dehors du spectre. Mais citer Michael Walker lorsque l'on parle de la gestion de Postes Canada ne me paraît pas être une référence à une bien bonne autorité. Je suggère au député de regarder certaines choses très simples et, parlant de choses simples, je vais lui poser une question.

Le Syndicat des postiers du Canada dépense 25 p. 100, je répète 25 p. 100, de son budget au traitement des griefs. J'imagine que Postes Canada y consacre aussi une bonne somme. Il y a un total de 100 000 griefs accumulés.

Peut-être qu'au lieu de s'adresser au gourou de la droite, M. Michael Walker et l'Institut Fraser, le député pourrait nous dire s'il ne pense pas qu'il est évident que les relations de travail à Postes Canada sont passablement mauvaises et que le problème n'est pas ce que gagnent les employés, n'est pas l'absence de concurrence,

mais bien une mauvaise gestion et l'incapacité de mettre sur pied des relations de travail empreintes de décence et de respect. Voilà ma question au député.

M. Thompson: Monsieur le Président, je ne pense pas que, de ce côté de la Chambre, nous devions nous excuser d'appuyer le secteur privé puisqu'il est évident que c'est bien ce dernier qui nous préoccupe tellement. De ce côté de la Chambre nous savons, mais je ne suis pas sûr que le NPD l'ait compris, que c'est le secteur privé qui, en créant emplois et débouchés, contribue à la richesse de notre pays. Nous jouissons d'un niveau de vie élevé grâce au bon fonctionnement de l'économie canadienne. Nous n'avons rien à nous reprocher sur ce plan.

Je pense que la députée n'écoutait pas quand j'ai dit que le courrier d'affaires représente 80 p. 100 du courrier qui ne circulera pas dans notre pays s'il y a arrêt de travail. Si on ne distribue pas ce courrier, la survie de certaines entreprises est menacée, des emplois seront perdus et l'expansion économique de notre pays en souffrira, contrairement à ce que nous aimerions voir et ce, alors que l'économie canadienne sort d'une crise indéniable. Sortant d'une récession, nous ne pouvons pas permettre que soit perturbée la distribution du courrier, élément vital indispensable à la bonne marche des affaires dans notre pays. C'est de ça qu'il s'agit: que le Canada continue à fonctionner, qu'on continue à rendre notre pays meilleur et ça, c'est impossible sans courrier.

M. Robert D. Nault (Kenora—Rainy River): Monsieur le Président, je veux seulement poser une brève question au député d'en face.

Il a laissé entendre quelque chose qui n'est pas tout à fait exact: qu'il s'agit d'un projet de loi de retour au travail et qu'il est nécessaire parce que nous ne pouvons pas nous permettre de subir une grève maintenant. Il a oublié de préciser dans son discours qu'il n'y a pas de grève actuellement, et que ce projet de loi n'est présenté que par mesure de précaution.

Je pense que le député devrait examiner attentivement le projet de loi dont il parle aujourd'hui. L'une de ses dispositions précise qu'il pourra s'appliquer en cas d'arrêt de travail ou de lock-out. Le député accepterait peut-être de répondre à deux questions. Premièrement, croit-il au droit de grève en tant que député? Deuxièmement, pense-t-il que ce projet de loi de retour au travail améliorera l'état d'esprit qui règne actuellement entre les parties syndicale et patronale, chez Postes Canada? Je